

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 40 (1982)

Heft: 4

Artikel: La pensée économique de François Perroux : une analyse...

Autor: Vavon, Guy

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-138887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La pensée économique de François Perroux

Une analyse...

Guy Vavon,
Paris

«Plus importante que la Science est la Pensée.»

S.E. Panikar
Ancien ambassadeur de l'Inde
à Paris

L'œuvre de François Perroux transcende le mouvement de la pensée économique. Elle dépasse, en effet, les paradigmes successifs du classicisme, du marxisme, du keynesisme et de l'institutionnalisme.

D'un verbe puissant, le Maître de l'Ecole française observe la réalité économique dans son cadre historico-social et son évolution atypique. Il scrute la dynamique des forces, des structures et des systèmes. Ainsi engendre-t-il des concepts analytiques et opérationnels, aptes à fomenter une politique économique, fondée sur l'«humanisme scientifique».

Une pensée aussi généralisante appelait l'analyse.

C'est ainsi que l'œuvre de François Perroux suscita trois recensions remarquées :

- Luc Bouckaert: «La pensée économique de François Perroux», *Mondes en développement*, ISEA, Paris, 1973, n° IV, pages 163 à 194;
- Henri Chambe: «Pour une économie pleinement humaine: l'itinéraire de François Perroux», *Revues Etudes-Paris*, mars 1974;
- Gérard Destain de Bernis: «La dynamique de François Perroux. L'homme, la création collective, le projet humain», 1978; *Hommage à François Perroux*, PUF, Paris.

Par commodité méthodologique, c'est à la première recension que recourra notre analyse. En suivant son plan, elle offre une place prépondérante aux citations de François Perroux (entre doubles guillemets) et de Luc Bouckaert (entre simples guillemets).

Elle se développe aux trois plans de l'observation, de la théorie, et de la politique économique.

§ I. AU PLAN DE L'OBSERVATION, FRANÇOIS PERROUX PRÉSENTE «UNE NOUVELLE VISION DE LA RÉALITÉ ÉCONOMIQUE»

1. Il rejette d'emblée le paradigme classique fondé sur l'économie d'échange, basée sur un marché concurrentiel

Luc Bouckaert précise ainsi la critique :

a) «Il n'existe pas d'échange équivalent ni individuellement¹... ni socialement²... car il n'est jamais symétrique»;

b) «Il n'existe pas de sujets économiques atomiques» car «chaque unité se situe, par interposition, dans un groupe combinatoire, un complexe structural» de «zones actives et passives... d'unités motrices et non motrices aux relations symétriques et dissymétriques», ensemble induit, sinon dominé, représenté par les «macro-unités»;

c) «Il ne se produit pas nécessairement un rétablissement d'équilibre spontané et automatique par le prix»...

L'équilibre est lié à la concurrence imparfaite, encadrée et éventuellement corrigée par les «macro-décisions».

d) Il n'existe pas d'échange pur: celui-ci n'est qu'une abstraction et François Perroux énonce: «Le rapport d'échange observable, par contre, est un mixte d'échange et de pouvoirs.» La motivation de l'activité économique est en effet fondée non seulement sur l'échange mais sur la «contrainte» ou le «don».

Ainsi l'équilibre général n'est-il plus la résultante du mécanisme d'échange pur entre unités atomiques et autonomes dans le style classique, mais la conséquence d'une combinaison d'activités motivées par le marché et hors le marché.

2. La rationalité de l'économie est déterminable par l'analyse non seulement de la manière mais des objectifs de l'activité

A cet égard, «le problème économique ne se pose jamais dans un vide social. Le problème de la rareté est déterminé à la fois par la stratégie sociale et par la structure politique.»

Dans ce contexte «la rationalité» d'un système économique est déterminée d'abord par la mesure selon laquelle son activité est capable de satisfaire les besoins humains élémentaires et de couvrir les coûts humains.

En définitive, selon François Perroux: «Les concepts d'effets objectivement utiles et de coûts de l'homme sont tirés d'une connaissance scientifique relativisée et changeante.»³

3. «Une nouvelle vision de la réalité économique conduit à un renouvellement de la science économique»

Il s'agit, en effet, chez François Perroux d'incorporer les théories préexistantes, en fonction de la réalité et de la finalité économiques, dans la théorie englobante: «*l'Economie généralisée*».

Ainsi, «par l'analyse de différents systèmes dans leur action concrète, F. Perroux s'emploie à montrer que des institutions de nature différente remplissent les mêmes fonctions économiques fondamentales et sont soumises à la norme... du développement».

L'auteur définit celle-ci comme «la loi des contradictions motrices et des tensions surmontées entre des groupes sociaux inégaux»⁴.

Mais le principe d'économie fondamentale ne signifie point que l'évolution de systèmes opposés entraîne une convergence institutionnelle.

Quoi qu'il en soit, le renouvellement de la science économique par François Perroux se traduit au plan non seulement théorique mais méthodologique.

D'une part l'analyse du système n'est pas «de nature axiomatico-déductive» mais plutôt de nature «historico-dialectique». D'autre part l'approche de la pensée de Perroux implique une recherche interdisciplinaire.

Ainsi en résulte une nouvelle conception du paradigme de départ: «... la conception de l'économie comme un système de relations... composites», en marché et hors marché, «entre sujets inégaux et groupes structurés, la fonction du système étant de façon plus ou moins consciente, la valorisation de la «Ressource Humaine»⁵.

§ II. AU PLAN DE L'ANALYSE, FRANÇOIS PERROUX PRÉSENTE UNE NOUVELLE THÉORIE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

A partir d'une approche englobante, Perroux conçoit que «le développement économique repose d'une part sur la dynamique de l'inégalité, et d'autre part sur la dynamique du progrès» entre lesquelles l'équilibre intervient par une politique de «croissance harmonisée».

1. La dynamique de l'inégalité

Elle ressort d'une analyse fondée sur trois concepts.

A. Le concept de l'économie dominante

Formulée en 1948, «l'esquisse d'une théorie de l'économie dominante» s'est développée par l'analyse affinée de «l'effet de domination». Celui-ci est «l'influence dissymétrique et irréversible», pendant une période, d'une unité économique sur une autre. Il résulte de l'interaction de la dimension, de la puissance et de la stratégie de l'unité dominante.

Pareille conception dépasse ainsi la théorie de la concurrence imparfaite, modalisée en seuls termes de prix et quantités, parce qu'elle insère les éléments structurels (macro unités...) et dynamiques (conflits, coopération) de la domination⁶.

Par ailleurs l'effet de domination peut être renforcé par un processus cumulatif marquant le passage d'une situation sectorielle à une situation globale: celle d'un «ensemble structuré».

Les grandes unités modèlent leur environnement, comme le note, par d'autres voies, K. Galbraith. Ainsi l'effet de domination est-il un instrument d'analyse non seulement micro-économique mais macro-économique, valable aux plans de l'espace – domination des grandes puissances — et du temps — emprise de structure.

B. Le concept de pôle de croissance

François Perroux l'a formulé en 1955 dans sa «Note sur la notion du pôle de croissance», reprise dans *l'Economie du XX^e siècle*.

«Un pôle de développement est une unité», ou «une combinaison d'unités économiques, quand elle exerce sur d'autres unités avec qui elle est en relation, un effet d'entraînement (par les prix, par les flux... par l'information)⁷.

La conception en a été élaborée par l'auteur:

- au plan théorique, par l'analyse des effets d'entraînement intersectoriels, en moyenne période, dans «*Les Techniques quantitatives de la Planification*»⁸;
- au plan empirique, par l'étude d'un pôle industriel, dans: «*Matériaux pour une analyse de la croissance économique des phénomènes de croissance observés dans un pôle industriel: la Rhur*».

Ainsi, par une double recherche, déductive et inductive, l'auteur a-t-il dégagé le concept non seulement analytique mais opérationnel de polarisation.

Pareil effet émane non seulement de la stratégie des prix, des flux et de l'information mais du pouvoir de discussion et de la propagation des innovations «par l'intermédiaire des investissements, des revenus et des exportations».

L'auteur est ainsi amené à construire des modèles fonctionnels à partir d'une classification des secteurs, à raison de leur dynamique et de leur impact sur les autres.

A partir d'une telle qualification de la structure génétique de l'économie, François Perroux compose des modèles multisectoriels, aptes à rénover les techniques de la planification indicative.

Celles-ci doivent dès lors, sur un canevas à la fois distinct et complémentaire de l'analyse matricielle, mettre «l'accent sur les processus dynamiques du changement, sur la manière dont les secteurs d'entraînement modifient la structure d'une économie» ainsi que sur celle «dont une innovation se propage sur l'ensemble et fait naître des effets externes et des substitutions». Ainsi François Perroux a-t-il «dessiné un modèle de polarisation sectorielle».

Aussi, sa conception des pôles de croissance «a-t-elle engendré une nouvelle théorie des espaces»¹⁰.

A cet égard, l'auteur distingue l'espace comme zone homogène, l'espace comme «contenu de plan» et l'espace comme «champ de forces polarisées». «Sur chacun de ces niveaux l'espace économique semble briser les frontières de l'espace politique» (Luc Bouckaert).

Aussi bien les plans des macro-unités et le rayonnement des pôles font-ils éclater le contenu économique de la nation.

Les conséquences en sont telles que François Perroux a pu justement préconiser, pour prévenir l'impérialisme structural, l'intégration internationale des pôles sans frontières de croissance, a fortiori de développement.

C. *Le concept d'emprise de structure*

«Corollaire du concept de l'économie dominante» la notion d'emprise de structure a été qualifiée et développée dans le livre: «*Indépendance de la nation et interdépendances des nations*» (1969).

Par une action dissymétrique, une structure forte d'une puissance technologique, organisationnelle, financière, commerciale et politique peut modifier durablement une structure faible à son avantage.

«Cette emprise structurelle du pays fort se développe concrètement par l'exportation, par les investissements directs et par les relations monétaires internationales.»

Il en résulte un processus cumulatif qui peut être non seulement processif mais récessif pour le pays d'accueil. Ainsi s'élabore le phénomène long de l'emprise structurelle d'une économie forte sur une économie faible. Elle la modèle dans le temps et cristallise sa transformation structurelle.

2. La dynamique du progrès

L'inégalité, par ses «déséquilibres moteurs», ses «relations dissymétriques» et ses «polarisations dominantes» peut susciter une dynamique ambivalente, spécialement à l'égard des économies sous développées ou peu développées.

Au niveau macro-économique, les «linkage effects» ne suffisent pas à rendre compte de l'évolution de telles économies. Ils sont, en effet, étrangers par leur origine aux systèmes de celles-ci, même s'ils sont permis ou subis par eux. Et si la dynamique de l'inégalité engendre des effets contrastés — alternatifs, simultanés ou successifs — de régression¹¹ ou de progression, c'est en raison de la nature même de telles économies aussi bien que de leur dépendance extérieure¹².

A cette étape de la réflexion s'engage une nouvelle analyse relative à la qualification du passage de l'économie pré-développée à l'économie développée, afin d'en dégager scientifiquement le sens.

A cet égard, sont offerts les mots de croissance, progrès et développement¹³, qu'Arthur Lewis emploie indifféremment pour désigner un seul phénomène, alors qu'ils recouvrent chacun un sens particulier.

François Perroux eut le mérite, au contraire, de nuancer la gamme du vocabulaire, essentiellement dans sa «*Note pour le lecteur français sur l'article du Professeur Scitowsky: Croissance balancée ou non balancée*»¹⁴. «La désignation des formes diverses de l'équilibre et de la croissance... ne soulève pas que de simples questions de terminologie : elle évoque des difficultés de fond». Aussi bien l'auteur distingue-t-il la croissance, le progrès et le développement¹⁵, concepts dont L. Bouckaert priviliege le second à raison de l'importance que François Perroux lui a consacrée¹⁶.

A. La Croissance est définie par F. Perroux comme «l'augmentation en longue durée de la dimension d'une unité économique, simple ou complexe. Elle est repérée par un indicateur de dimension»¹⁷.

Elle se distingue ainsi de l'expansion, phénomène de courte période, qui intéresse surtout le cycle, «ce sous-produit de la croissance».

B. Le Développement est défini comme «le changement des structures mentales et sociales qui favorisent l'entraînement mutuel de l'appareil de production et de la population au service de cette dernière»¹⁸.

«Le concept est donc de nature plus large et qualitative que le concept de croissance».

C. Le Progrès est «la propagation d'une nouveauté avec des coûts minimisés et une vitesse optimum dans un réseau de relations dont la signification devient universelle»¹⁹.

La définition ici retenue élargit la recherche en l'enrichissant d'une approche sociologique. François Perroux dépasse en effet sa définition antérieure où la propagation intervenait «dans un réseau d'activités économiques»²⁰.

L'analyse, allant du simple au complexe, fait ainsi intervenir l'exposé des effets avant celui de la cause.

a) Les effets: *les progrès*. Ce sont «les avances d'un sous-ensemble, représentées par une série d'indicateurs statistiques» tels que l'accroissement du revenu national, de la productivité, etc...»

Mais leur signification est limitée si leur mesure n'exprime que des moyennes d'un ensemble peu homogène. De telles indications ne rendent pas compte, en effet, ni des charges humaines du progrès, ni des projets des groupes sociaux.

b) La cause: *la progressivité*. Elle est «la masse» des «conditions économiques du progrès» dont les trois composantes sont la création, la propagation et la signification.

b¹) La *création* est «la mise en œuvre d'une innovation efficace», c'est-à-dire «propre à éléver le produit réel d'un ensemble». A cet égard, à l'entrepreneur schumpeterien du XIX^e siècle succède la coopération créative des grandes entreprises, des groupes financiers et de l'Etat.

Elle s'étend au delà des frontières, sous forme d'«ouvrages collectifs», de communautés régionales et d'œuvres mondiales.

b²) La *propagation*. Nous la définissons comme la diffusion de l'innovation, issue spécialement de la création collective, dans un milieu apte à accepter le progrès. L. Bouckaert en précise ainsi les conditions: «Pour François Perroux l'inégalité et la dissymétrie sont les conditions nécessaires à la propagation de l'innovation... La concurrence imparfaite est une condition de la propagation de l'innovation»²¹. En définitive le problème consiste à promouvoir une «inégalité stimulante mais purement fonctionnelle».

b³) La *signification*. Elle est la valeur attachée au progrès dans la conscience des sujets. François Perroux la définit, en effet, comme «la mise en communication de milieux culturels et de types d'organisation très différents».

Elle émane du cadre «d'institutions et de la rationalité de l'activité économique». Elle se réfère à une idéologie de l'intérêt national... ainsi qu'aux «aspirations économiques... des groupes sociaux».

Or, le progrès — notion dynamique — est lié à l'optimum de la vitesse de propagation de l'innovation. Mais la diffusion de la nouveauté implique des coûts humains dont l'importance et la répartition doivent être acceptés par les groupes sociaux... L'innovation doit dès lors comporter un sens, dont la représentation s'exprime par l'avantage collectif.

C'est ainsi qu'une concertation sociale doit définir un projet rendant «supportables» les «déséquilibres» de la «croissance». Aussi bien celle-ci doit-elle être «harmonisée» selon le modèle de François Perroux.

§ III. AU PLAN DE LA POLITIQUE, FRANÇOIS PERROUX PRÉCONISE «LA CROISSANCE HARMONISÉE»

La conception en a été développée notamment par deux études, présentées en 1958 et reprises dans *l'Economie du XX^e siècle*: «*La différence entre la politique anticyclique et la politique de croissance harmonisée*» et «*La prévision économique et la croissance harmonisée*». Elle a été formulée également dans «*La Science économique*» in *L'Univers économique et social* (Encyclopédie Française, Larousse, Paris, 1960).

Le modèle qu'elle implique doit orienter la politique économique vers la croissance en termes réels, dans la longue période et vers la réduction de l'inégalité et des déséquilibres consécutifs à tout développement économique car «une politique de croissance est une suite de déséquilibre moteurs...».

La politique de croissance harmonisée ne se confond donc aucunement avec une politique de croissance équilibrée, d'inspiration anticyclique et de médiation monétaire.

Elle comporte en effet trois fins: la recherche du produit réel optimum, la réduction des déséquilibres économiques et celle des tensions sociales.

1. Les fins de la croissance harmonisée

A. *La maximisation du trend du produit réel global*

Elle est la condition préliminaire à la couverture progressive des coûts humains et à la promotion de créations collectives. Elle suppose la détermination d'un taux de croissance. Mais celui-ci ne relève aucunement de la «mécanique des quantités globales». «Economiquement, un taux de croissance n'a de signification qu'en référence à une structure préférée».

A cet égard, la politique préconisée par François Perroux se déduit de sa théorie englobante. L. Bouckaert note en effet: «une politique qui se propose une croissance maximum est d'abord une politique d'encadrement dynamique».

Le développement doit s'orienter en priorité vers la mise en œuvre des facteurs réels, humains, techniques et institutionnels. En ce sens devraient être stimulées les propensions au travail et à l'innovation, l'une et l'autre étant mesurables par leurs productivités.

B. *La réduction des déséquilibres moteurs*

«Il s'agit d'une réduction des inégalités» non seulement entre les agrégats globaux mais entre les «activités locales et spécifiques» (régions, industries). «L'harmonisation de la croissance suppose donc une organisation consciente des effets d'entraînement» des unités ou secteurs moteurs. Mais la rigidité des structures appelle une «planification souple» si les réactions fonctionnelles n'assurent pas des adaptations spontanées.

C. *La réduction des tensions entre les groupes sociaux*

Celles-ci sont induites par les déséquilibres fonctionnels, auxquels conduit la réduction des déséquilibres structurels et des inégalités entre les agrégats macro-économiques. Seule la concertation sociale peut réduire de telles tensions. Mais elle doit s'inspirer de trois principes: d'ordres monétaire, social et international.

2. Les principes de la croissance harmonisée

A. *Primaute de la politique économique sur la politique monétaire*

Même si la tension se traduit au plan monétaire lui-même, qui appelle une action sur les prix ou les revenus, François Perroux estime: «L'action déflationniste ou désinflationniste devrait comporter des interventions sélectives, prendre en compte les évolutions结构relles et faire prévaloir la «préférence de structure» (Jean Weiller) des pouvoirs publics au service des populations, c'est-à-dire subordonner la politique monétaire à la politique économique».

B. *«L'harmonisation de la croissance suppose une coordination et une concertation consciente de l'activité économique»*

La planification, en prévoyant et organisant collectivement l'avenir, permettra sa maîtrise. François Perroux en allume la lumière: «un plan concret est une expérience sociale, qui ne se réduit point à la combinaison de techniques neutres».

C. *Nécessité d'un contrôle supranational des harmonisations nationales de la croissance*

Le jour devra venir où «les nations s'efforceront à une certaine compatibilité de leurs paris de structure».

Il ne s'agit donc plus d'une simple coopération de courte période palliant les crises monétaires, mais d'une programmation de longue période de l'évolution économique, tendue vers l'intégration mondiale. Les étapes en seraient le développement des formes contemporaines de communautés et de coproductions, «la coordination des plans de développement dans un programme de développement mondial et la réhabilitation de l'idée d'une élite au service des intérêts mondiaux».

CONCLUSION

Fondamentalement, François Perroux rénove la pensée économique par une approche humaine rendant la théorie sensible au réel. Les temps forts du milieu économique — l'équilibre et la croissance — sont désormais reliés par une analyse non plus entièrement quantitative mais qualitative, inspirée d'une doctrine humanisante et universalisante.

Au-delà des recherches techniques ou sociales antérieures, François Perroux offre à «l'humanisme scientifique» une double vision. D'une part il complète «son approche existentielle de l'économie» en proposant à la cybernétique de mathématiser l'aspect qualitatif de son théorisme²⁷. D'autre part, il affirme ses préoccupations sociales en substituant à la dialectique destructive du marxisme sa prospective d'une Société où les «masses» participent à l'humanisation de la «masse».

En définitive, François Perroux parfaît la pensée économique en restant le héraut de la «Ressource humaine», valorisée par la «création collective» aux fins conscientes de l'homo universalis.

¹ et ² Cf. la théorie «du surplus des consommateurs et des producteurs» et celle de la «concurrence impure et des effets internes».

³ In «La science économique». *L'Univers économique et social*, Encyclopédie Française, Larousse, Paris, 1959.

⁴ In «*La coexistence pacifique*», PUF Paris, 1958.

⁵ In «L'économie de la Ressource Humaine», *Mondes en Développement*, ISEA, Paris, 1977.

⁶, ⁷ et ¹⁹ In «*L'Economie du XX^e siècle*», PUF, Paris, 1969.

⁸ Cf. *Cahiers de l'ISEA*, 1955, série D n° 8.

⁹ Presses Universitaires de France, Paris, 1965.

¹⁰ François Perroux: «Les espaces économiques» in «*Economie du XX^e siècle*» (op. cit.) et «*L'Europe sans rivages*», PUF, Paris, 1954. Idem Jean Boudeville: «*L'espace et le pôle de la croissance*», Paris, 1960.

¹¹ Tel que le phénomène de la «causalité circulaire» dégagé par Gunnar Myrdal.

¹² Définie par leur état et leur système.

¹³ Auxquels correspondent, au reste, des mots de même racine dans le langage économique hispanique et anglo-saxon.

¹⁴ In *Economic Appliquée*, ISEA, Paris, 1939 – n° 1 et 2, page 23.

¹⁵, ¹⁷, ¹⁸ Notamment dans «Une distinction utile à la politique des pays à croissance retardée. *Cahiers de l'ISEA*., Série F. n° 12, Paris, 1957.

¹⁶, ²⁰ In «*Théorie générale du progrès économique*»: 1. La mesure du progrès économique et l'idée d'économie progressive (1956); 2. Les composantes: la création (1957); 3. Les composantes: la propagation (1957). *Cahiers de l'ISEA*, Paris, 2^e édition, 1967.

²¹ Les profits anormaux permettent en effet de financer la recherche, prélude de l'innovation.

²² In «*Structures mathématiques et structures économiques*» et «*Unités actives et mathématiques nouvelles*».

²³ Aubier, Les Presses de l'UNESCO, Paris, Octobre 1981.

